ARRONDISSEMENT DE VICHY



EXTRAIT DU REGISTRE DES **DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

SEANCE DU 8 MARS 2018

Nombre de Conseillers:

En exercice: 77 Présents: 65

Votants: 75 (dont 10 procurations)

N°8 B/

OBJET:

BUDGETS PRIMITIFS 2018

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Rendue exécutoire:

Transmise en Sous-Préfecture le - 9 MARS 2018

le: - 9 MARS 2018

Publiée ou notifiée

Communautaire de Vichy Communauté - Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.

Présents:

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. E. CUISSET - J.S. LALOY - F. SZYPULA - M. AURAMBOUT - J. GAILLARD - J. KUCHNA - J.M. GERMANANGUE - R. MAZAL - C. BENOIT - A.G. CROUZIER - A. DUMONT - F. GONZALES - P. MONTAGNER - I. DELUNEL - J. TERRACOL (à partir de la question n°36), Vice-Présidents.

Mmes et MM. F. MINARD - J. JOANNET - F. DUBESSAY - N. RAY - J. ROIG - J.M. GUERRE - C. CATARD - C. SEGUIN - F. SEMONSUT - P. COLAS - R. LOVATY - A. CORNE - A. DAUPHIN - F. HUGUET - J. COGNET - P SEMET - JY. CHEGUT - MC. VALLAT - JM. LAZZERINI - M. MORGAND - JM. BOUREL - N. COULANGE - A. GIRAUD - M. MONTIBERT - JD. BARRAUD - G. DURANTET - B. AGUIAR - C. FAYOLLE - G. MARSONI - C. DUMONT - M. CHARASSE - E. GOULFERT - M. GUYOT - A. CHAPUIS - M. MERLE - P. BONNET - C. GRELET - G. MAQUIN (jusqu'à la question n°18) - C. MALHURET (à partir de la question n°9) - E. VOITELLIER - YJ. BIGNON - MC. STEYER - B. KAJDAN - M. JIMENEZ - JJ. MARMOL - S. FONTAINE - JL GUITARD - F. SKVOR - C. POMMERAY - M.J. CONTE - JP. SALAT, Conseillers Communautaires.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration : M. J. TERRACOL à M. CHARASSE (jusqu'à la question n°35), Vice-Président.

Mmes et MM. J.P BLANC à M. AURAMBOUT - C. BERTIN à AG. CROUZIER - B. BAYLAUCQ à A. CORNE - H. DUBOSCQ à JS. LALOY - J. BLETTERY à F. SZYPULA - C. BOUARD à B. AGUIAR - G. MAQUIN à C. GRELET (à partir de la question n°19) - C. MALHURET à F. AGUILERA (jusqu'à la question n°8) - MO. COURSOL à M. JIMENEZ - C. LEPRAT à B. KAJDAN, Conseillers Communautaires.

Absents excusés: M. F. BOFFETY - W. PASZKUDZKI, Conseiller Communautaire.

Secrétaire: M. J.S. LALOY, Conseiller Communautaire.

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment la cinquième partie – livre 2 – Titre 1 et l'article 5216-8.

Vu le Code Général des impôts et notamment son article 1636 B sexies,

Vu la Loi de Finances pour l'année 2018 du 30 décembre 2017,

Considérant la volonté de maintenir le niveau actuel de redevance et de tarifs tout en maintenant un niveau d'investissement soutenu afin d'entretenir les installations et de renouveler les réseaux,

Considérant l'intégration au 1^{er} janvier 2018 de 16 nouvelles communes et le lissage des tarifs validé le 15 février 2018 en Conseil Communautaire,

Monsieur le Président soumet à l'approbation du Conseil le projet de Budget Primitif Annexe Assainissement pour l'exercice 2018 qui présente les prévisions suivantes :

En section d'Investissement, il s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de : 8 603 204.93 €.

En section de Fonctionnement, il s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de : 7 080 250.72 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

- Approuve cette proposition,
- Vote le budget qui lui est présenté :
 - a) au niveau du chapitre pour la section d'investissement avec définition d'opérations et programmes,
 - b) au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- Donne mandat à Monsieur le Président pour contracter auprès des différents organismes prêteurs l'emprunt inscrit au budget primitif 2018, pour un montant maximum s'élevant à : 3 326 083.46 €.
- Charge M. le Président et M. le directeur général des services de l'exécution et de la publication de cette décision.

Fait et délibéré, à la majorité des suffrages exprimés (69 voix pour et 6 abstentions (Mme Conte, Mme Semet, M. Chégut, M.Guerre, M. Pommeray, M. Skvor)), en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 8 mars 201/8.

Lé Président.

Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Frédéric AGUILERA

Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION Nº 8 B/ DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 8 MARS

Objet de l'acte : 2018 - BUDGETS PRIMITIFS 2018 - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT Date de décision: 08/03/2018 Date de réception de l'accusé 09/03/2018 de réception : Numéro de l'acte: 08mar2018_8B Identifiant unique de l'acte: 003-200071363-20180308-08mar2018 8B-DE Nature de l'acte : Délibération Matières de l'acte: 7.1 Finances locales Decisions budgetaires Date de la version de la 19/04/2017 classification:

Nom du fichier: 8 B.pdf (99_DE-003-200071363-20180308-08MAR2018_8B-DE-

1-1_1.pdf)